

FACILITE DE L'INITIATIVE REGIONALE POUR LES ENSEIGNANTS EN AFRIQUE

TERMES DE RÉFÉRENCE

CADRE D'ORIENTATION POUR L'INTRODUCTION DU BI- PLURILINGUISME DANS LA FORMATION DES ÉLÈVES-MAÎTRES

- Cameroun -

Expertise : Expert.e international.e

TABLEAU RECAPITULATIF

Domaine technique du Plan d'Action Pays	Formation initiale des enseignants du préscolaire et du primaire
Action et activité principale du Plan d'Action Pays (PAP)	<u>Action principale</u> : intégration dans la formation initiale des enseignants du préscolaire et du primaire des approches inclusive de pédagogie et de didactique du bi-plurilinguisme (enseignement multilingue) - dans les deux sous-systèmes <u>Activité</u> : élaboration d'un document cadre d'orientation inclusif de l'introduction du bi-plurilinguisme dans le programme de formation initiale des élèves-maîtres
Indicateur du PAP impacté	Indicateur du SND 2030 : part des enseignements relatifs au bilinguisme et au multiculturalisme au niveau primaire (obj 30%)
Indicateur de la Facilité impacté	# de programmes de formation initiale et continue des enseignants développés ou révisés par l'action qui intègrent une pédagogie sensible au genre
Période de mise en œuvre	Janvier-février 2025
Nombre total de jours prévu	30 jours
Livrables attendus	Un document cadre d'orientation inclusif de l'introduction du bi-plurilinguisme dans le programme de formation initiale des élèves-maîtres
Partenaires nationaux de mise en œuvre (Unités en charge de l'interaction avec les experts)	Ministère de l'éducation de base (MINEDUB) : Inspection Générale des Enseignements (IGE), Direction de la Planification, des Projets et de la Coopération (DPPC), Direction de l'Alphabétisation, Direction de l'Enseignement Maternel et Primaire (DEMP) Ministère des enseignements secondaires (MINESEC) : Inspection Général des Enseignements (IGE) et Direction de l'Enseignement Normal (DEN) Ecoles normales des instituteurs de l'enseignement general (ENIEG) Equipe du projet Ecoles et Langues nationales en Afrique (ELAN)

1. PRÉSENTATION DE LA FACILITÉ

L'Initiative Régionale pour les Enseignants en Afrique (RTIA), un programme financé par l'UE/CE via la section Éducation (G3) de la DG INTPA, vise à améliorer les résultats d'apprentissage et le développement socio-émotionnel des enfants en Afrique, en ayant un personnel enseignant plus compétent, motivé et inclusif dans l'éducation de base.

La RTIA cherchera particulièrement à atteindre les résultats suivants au cours des 6 prochaines années :

1. Améliorer la gouvernance, la gestion, l'attractivité et l'équilibre entre les sexes de la profession enseignante, avec un fort accent sur la numérisation accrue et l'innovation.
2. Améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité du développement professionnel initial et continu des enseignants, notamment par l'éducation numérique, les approches d'apprentissage entre pairs et la collaboration régionale.

Dans le cadre de la RTIA, la Facilité Régionale pour les Enseignants en Afrique (RFTA) soutiendra la politique des enseignants et améliorera les systèmes de formation et de développement professionnel des enseignants en i) fournissant un renforcement des capacités au niveau national par le biais d'une assistance technique, ii) promouvant l'innovation et la mise à l'échelle de solutions pédagogiques efficaces ; iii) augmentant la production et l'utilisation de données et de preuves, et iv) promouvant l'utilisation de cadres régionaux, de pratiques fondées sur des preuves et d'apprentissages conjoints au niveau régional.

La Facilité Régionale pour les Enseignants en Afrique (RFTA) atteindra les objectifs susmentionnés par le biais de 3 types d'instruments ou "fenêtres" : i) une fenêtre pour fournir une assistance technique sur la gouvernance des enseignants et la formation et le développement professionnel des enseignants en fonction de la demande des pays partenaires éligibles, ii) une fenêtre pour tester et mettre à l'échelle des programmes efficaces de formation et de développement professionnel des enseignants dans les domaines thématiques des compétences numériques, du genre, des compétences vertes et des compétences pédagogiques, y compris dans le contexte des réfugiés et des populations déplacées, iii) une fenêtre de recherche pour créer de nouvelles preuves et soutenir l'intégration des preuves dans le processus de prise de décision politique et dans la conception des programmes de formation et de développement professionnel des enseignants.

En plus de ces fenêtres, les activités de gestion des connaissances et de communication de la Facilité contribueront davantage au partage des connaissances, des preuves et des meilleures pratiques liées aux résultats globaux de l'Initiative.

La Facilité est financée par l'Union Européenne et co-implémentée par le Partenariat formé par trois agences des États membres : Expertise France pour la France, Enabel, VVOB et APEFE pour la Belgique, EDUFI pour la Finlande. Expertise France a été désignée comme l'Agence Coordinatrice de ce Partenariat. Avec le schéma de gouvernance de la Facilité servant de schéma de gouvernance de l'Initiative, il est prévu que le Partenariat travaille en étroite collaboration avec l'UNESCO et la Commission de l'Union Africaine (CUA), en charge des 2 autres composantes de l'Initiative de l'Union Européenne (UE).

La durée de l'action est prévue du 01.02.2024 au 31.01.2027 (36 mois) avec un budget de 46.000.000 EUR.

2. CONTEXTE

2.1 SECTEUR DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

Articulées avec l'Objectif de développement durable n°4 et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA), les orientations stratégiques retenues par les autorités camerounaises dans le secteur de l'éducation sont principalement rappelées dans trois documents clefs :

- **la stratégie du secteur éducation-formation (SSEF) 2023-2030.** Le préscolaire bénéficie d'un élargissement de l'accès qui a permis d'atteindre un taux brut de préscolarisation de 40%¹. Au primaire, le taux d'achèvement est de 75% tandis que le taux de transition CM2-6e se situe à 70% (RESEN, 2019). La mise en perspective de ces taux avec une évaluation nationale réalisée en 2016 par l'unité d'évaluation des acquis scolaires du ministère de l'Éducation de base indique que la qualité des apprentissages constitue un défi avec des indicateurs d'efficacité interne comme les taux de redoublement et d'abandon

qui sont restés élevés au primaire principalement dans les zones d'éducation prioritaires et la persistance du faible niveau des acquis scolaires au niveau du primaire. L'évaluation PASEC réalisée en 2019 confirme ces résultats qui sont en deçà de la moyenne par rapport aux autres pays comparables. En début de scolarité primaire, 60,6 % des élèves de CP2 sont en dessous du seuil suffisant de compétences en langue. En fin de cycle primaire, 46,7% des élèves de CM2 se situent en deçà du seuil de compétences en langue. Les facteurs de la qualité identifiés dans les analyses multivariées des évaluations des acquis permettent de dégager quelques enseignements pratiques qui renvoient aux pratiques pédagogiques à améliorer et à l'insuffisance de la formation continue des enseignants.

- La SSEF 2023-2030 a arrêté un axe stratégique « Pertinence et qualité des formations ». La vision est celle : (a) d'un système d'éducation avec un corps d'enseignants/formateurs professionnels, formés au métier et aptes à assurer la prise en compte des priorités de développement dans les programmes de formation en cohérence avec les normes internationales, ce qui implique notamment « des enseignants/formateurs adaptés aux réalités socio-économiques et au contexte d'apprentissage » et la « formation continue des enseignants/formateurs », (b) d'un système d'éducation promouvant les valeurs du vivre ensemble et contribuant au renforcement du patriotisme économique et culturel par « une pratique accrue du bilinguisme et une promotion du multiculturalisme dans toutes les couches de la société par la création et la mise en œuvre des programmes scolaires spécifiques dès la maternelle ». Le plan d'actions du Cameroun dans le cadre de la Facilité contribue donc à opérationnaliser la vision développée dans la Stratégie du secteur Education-Formation.
- **la Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30)**. La SND30 articule les engagements internes et internationaux du pays sur le plan économique, social et environnemental. Elle s'appuie sur les leçons de la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). L'un des quatre piliers de la SND30 concerne le secteur de l'éducation avec le pilier « développement du Capital Humain et du bien-être ». Ainsi, dans le secteur de l'éducation et de la formation, le pays se donne comme vision de « *promouvoir un système éducatif à l'issue duquel tout jeune diplômé est sociologiquement intégré, bilingue, compétent dans un domaine capital pour le développement du pays et conscient de ce qu'il doit faire pour y contribuer* ».
- **la Loi N°98/004 du 4 avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun**. Cette Loi fixe le cadre juridique général de l'éducation au Cameroun et s'applique aux enseignements maternel, primaire, secondaire général et technique, ainsi qu'à l'enseignement normal.

Pacte de partenariat

Le Cameroun va bénéficier prochainement des fonds du Partenariat mondial pour l'éducation. La réforme prioritaire arrêtée par le Cameroun dans le Pacte de partenariat concerne l'amélioration de la qualité des apprentissages à travers la professionnalisation du métier de l'enseignant. Cette réforme devra permettre, entre autres, de contribuer à la transformation du système éducatif à travers des enseignants de métier, motivés et performants pour des apprentissages équitables, inclusifs et de qualité.

Réforme des ENIEG

Au Cameroun, la formation initiale des enseignants de l'éducation de base est gérée par le ministère des Enseignements secondaires (Minesec). En 2023, le Décret N°2023/434 du 04 octobre 2023 portant organisation et fonctionnement des Ecoles Normales d'Instituteurs a abrogé les dispositions antérieures contenues dans le Décret N°80/195 du 09 juin 1980. Les futurs enseignants doivent désormais être titulaires du baccalauréat et suivre une formation de deux ans à l'Ecole normale des instituteurs de l'enseignement général (ENIEG). Le ministère de l'Education de base (Minedub) a transmis officiellement une demande au Minesec pour une actualisation des curricula de formation, en particulier l'introduction de la didactique du bi-plurilinguisme et les langues nationales. De plus, les autorités nationales ont engagé en 2023 une réforme des ENIEG. L'action portant sur la formation initiale des enseignants s'inscrit dans le prolongement de cette réforme. Le Minedub a transmis une requête au Minesec aux fins d'actualisation des curricula de formation des élèves-maîtres dans les ENIEG.

Digitalisation

En 2007, le Minedub a publié le premier document de politique et de stratégie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) pour l'éducation après un engagement d'ensemble des parties prenantes. Une actualisation de ce document, intitulé « Politique des TIC et Cadre Stratégique pour l'Education de Base au Cameroun », a été réalisée en 2022 à la suite des leçons apprises du Covid 19. L'objectif de cette politique des TIC et du cadre stratégique de mise en œuvre est de s'assurer que les TIC sont efficacement intégrées dans le sous-secteur de l'éducation de base afin d'atteindre les objectifs définis dans la SSEF.

Décentralisation

En matière de gouvernance locale, les premières compétences ont été transférées aux communes par l'État central en 2010. Conformément au principe de progressivité, en 2018, 63 compétences ont été transférées par 21 ministères. La SND30 prévoit de porter, avant 2025, la part des ressources transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées à au moins 15% du budget de l'État. Dans la pratique, la totalité des décrets relatifs à la décentralisation ne sont pas publiés. Si la décentralisation a connu des avancées au niveau de l'éducation de base avec l'implication des collectivités territoriales dans la gestion des établissements scolaires (travaux de construction et de réhabilitation des écoles primaires et maternelles, gestion du paquet minimum, etc.), cette implication reste cependant tributaire de la mise en place de la décentralisation au niveau national.

2.2 CONTEXTE DU PAP – ARTICULATION AVEC LES TRAVAUX PRÉCÉDENTS

Le 6 juin 2024, la Facilité de l'Initiative régionale pour les enseignants en Afrique (Regional teachers Initiative for Africa - RTIA) a reçu une demande d'assistance technique de la part de la Direction de la Planification, des Projets et de la Coopération (DPPC) du ministère de l'Éducation de base (MINEDUB) du Cameroun. Cette requête a été formellement approuvée le 26 août 2024. Une équipe d'experts de la Facilité s'est ensuite rendue à Yaoundé du 14 au 17 octobre 2024. Dans le cadre de travaux préparatoires à cette mission mais aussi des discussions qui se sont poursuivies à l'issue de celle-ci, les consultations et le travail collaboratif menés avec les équipes et partenaires clés du secteur de l'éducation au Cameroun ont permis la conception d'un plan d'action pays (PAP) adapté pour répondre aux besoins exprimés dans la requête initiale. Celui-ci s'articule autour de 4 domaines techniques principaux : (1) la formation initiale des enseignants du préscolaire et du primaire, (2) la formation continue des enseignants, (3) les compétences numériques des enseignants et (4) la gouvernance des enseignants.

Le PAP Cameroun d'une durée de 16 mois, comprend des actions d'assistance technique alignées sur les priorités nationales concernant les enseignants. Il doit (i) répondre aux besoins réels du partenaire, (ii) être coordonné avec les interventions des partenaires techniques et financiers pour permettre une synergie d'action et éviter les chevauchements, et (iii) s'insérer dans les réformes en cours.

3. PORTÉE DE LA MISSION

3.1 PRINCIPAUX OBJECTIFS

La mission de consultance concerne le préscolaire et le primaire. Elle doit contribuer pour le préscolaire à l'atteinte de l'objectif à long terme de 100% des enfants bénéficiant d'une année de préscolaire avec notamment la mise en place d'un système de formation initiale au préscolaire et le Renforcement de la formation continue des enseignants y compris en éducation inclusive. Pour le primaire, l'objectif de la stratégie vise à développer un enseignement primaire de qualité pour apporter à tous, les savoirs et les compétences initiales. Dans cette perspective, la SSEF prévoit : (i) l'amélioration de la pratique du bilinguisme par la création et la mise en œuvre des programmes scolaires spécifiques dès le préscolaire, (ii) le renforcement de l'enseignement des langues nationales, (iii) Renforcer l'encadrement pédagogique, ainsi que la formation initiale et continue des

enseignants, (iv) Renforcer l'usage des TIC dans la formation des formateurs, (IV) Promouvoir la culture scientifique et numérique.

Le programme 14 de la stratégie (le pilotage et la gouvernance sectorielle) a inscrit dans l'une de ses stratégies transversales la coordination de la formation des enseignants, celle des enseignants du primaire par le MINESEC et celle des enseignants du secondaire par le MINESUP pour aligner les contenus des formations avec les besoins des ministères employeurs et planifier les effectifs à former. Les principaux indicateurs de la SSEF et de la Stratégie nationale de développement 2030 auxquels la présente consultance va contribuer -directement ou indirectement- sont repris dans le tableau ci-dessous.

Source	Indicateur	Cible 2029-2030	commentaires
SSEF 2030 p.115 & SND30 p. 185	Part des enseignements relatifs au bilinguisme et au multiculturalisme au niveau primaire	30%	La DPPC a prévu d'intégrer des informations à collecter dans la fiche statistique annuelle du ministère relative à cet indicateur. La baseline n'est pas renseignée. La cible est renseignée uniquement dans la SND 2030
SSEF 2030 p. 118	Nombre des enseignants suivant une formation continue	16 174 enseignants	
SSEF 2030 p. 121	Proportion des enseignants bilingues au niveau primaire et secondaire	40%	La baseline n'est pas renseignée
SSEF 2030 p. 121 & SND30 p. 185	Proportion d'établissements dispensant des cours de langues locales codifiées au niveau primaire et secondaire	60%	La baseline n'est pas renseignée. La cible est renseignée uniquement dans la SND 2030

L'un des leviers importants pour outiller les enseignants en didactique du bi-plurilinguisme est la formation initiale des élèves-maîtres dans les Ecoles Normales des instituteurs de l'enseignement général (ENIEG). L'objectif principal de cette mission est donc de soutenir le ministère de l'Éducation du Cameroun dans la réforme de la formation initiale des enseignants du préscolaire et du primaire. Il s'agira donc d'appuyer l'intégration des approches inclusives de pédagogie et de didactique du bi-plurilinguisme dans les deux sous-systèmes éducatifs (anglophone et francophone). La mission vise plus spécifiquement à développer un document cadre d'orientation pour l'introduction du bi-plurilinguisme dans le programme de formation initiale des élèves-maîtres, en prenant en compte les besoins et aspirations des élèves pour un enseignement multilingue et inclusif.

3.2 MÉTHODOLOGIE & APPROCHE GÉNÉRALE

La consultance sera réalisée par une équipe de consultants composée d'un expert international et un expert national. L'expert international sera le chef de mission et sera appuyé par le consultant national sur chaque activité. La méthodologie adoptée pour cette mission comprendra les étapes clés, la répartition des responsabilités envisagés entre le consultant national et le consultant international et la modalité de travail à distance versus sur place en fonction des activités. Les experts travailleront en étroite collaboration avec les parties prenantes nationales pour garantir une compréhension approfondie des besoins nationaux et de l'atteinte des objectifs de l'étude.

Approche générale:

- **Travail à distance** : Revue documentaire, préparation des outils de collecte de données, analyse préliminaire.
- **Travail sur place** : Collecte de données, entretiens avec les parties prenantes, ateliers de validation, observations de classe (établissements scolaires et ENIEG) pour analyser les pratiques pédagogiques actuelles et recueillir des données qualitatives sur l'enseignement multilingue.

Répartition du travail :

- **Expert international, chef de mission** : 30 jours de travail, dont 15 jours sur place au Cameroun.
- **Expert national** : 30 jours de travail, au Cameroun avec des réunions régulières.

Nombre de missions sur place :

- L'expert international sera sur le terrain pendant 15 jours consécutifs.
- L'expert national travaillera sur place tout au long de la mission.

La méthodologie indicative pourrait être la suivante, mais les experts ont toute liberté pour proposer une méthodologie plus approfondie et pertinente.

1. Revue documentaire et entretiens préliminaires :	Revue des documents existants et analyse du contexte éducatif au Cameroun pour identifier les besoins spécifiques et les bonnes pratiques en matière de bi-plurilinguisme. Cette étape aboutira à la rédaction de la note de cadrage.
2. Consultations et entretiens :	Rencontres avec les parties prenantes clés, y compris les différentes directions du Minedub et du Minesec.
3. Observations de terrain	Observation en salle de classe (établissement scolaire, ENIEG)
4. Élaboration du document cadre d'orientation :	Sur la base des informations recueillies, les experts élaboreront un document cadre d'orientation pour l'introduction inclusive du bi-plurilinguisme dans la formation initiale des enseignants.
5. Validation et finalisation :	Un atelier de validation sera organisé pour présenter et discuter les résultats de l'étude avec les parties prenantes, et pour finaliser le document cadre d'orientation. Élaboration du rapport final.

3.3 PARTIES PRENANTES

Parties prenantes à impliquer a minima dans la collecte d'informations et dans l'élaboration des livrables :

- Le ministère de l'Éducation de base, l'Inspection générale des enseignements, la direction de la Planification, des Projets et de la Coopération (DPPC), la direction des ressources humaines (DRH), la direction de l'enseignement maternel et primaire (DEMP), la direction des ressources financières et matérielles (DRFM), la direction de l'alphabétisation ;
- Le ministère des enseignements secondaires (MINESEC), l'Inspection générale des enseignements, la direction de l'enseignement normal,
- Les Ecoles normales des instituteurs de l'enseignement général (ENIEG)
- L'équipe du projet Ecoles et Langues nationales en Afrique (ELAN).

3.4 PRINCIPAUX LIVRABLES

Les livrables spécifiques dans le cadre de cette consultance sont les suivants :

1. **Livrable #1: note de cadrage**
2. **Livrable #2: document cadre d'orientation**
3. **Livrable #3: diapositives développées pour faciliter les ateliers de validation.**

4. Livrable #4: rapport final.

Les livrables doivent être soumis en format électronique (Word et PowerPoint) et validés par le point focal du Minedub et la Facilité. Les consultants devront s'assurer que les documents sont clairs, concis et répondent aux exigences définies.

4 MODALITES DE MISE EN OEUVRE

4.1 NOMBRE ESTIMÉ DE JOURS ET CALENDRIER GÉNÉRAL

Étape de la méthodologie	Livrables	Nombre de jours à distance (Expert international)	Nombre de jours sur place (Expert international)	Mois d'intervention
Revue documentaire et entretiens préliminaires	Note de cadrage	4	0	Mois 1
Analyse des curricula actuels	-	1	3	Mois 1
Observations sur le terrain	-	0	3	Mois 1
Développement du document cadre d'orientation	Document cadre d'orientation	7	3	Mois 1
Atelier de validation	-	0	6	Mois 2
Finalisation des livrables	Rapport final, Présentations PowerPoint	3	0	Mois 2
Total	-	15	15	-

4.2 ROLES ET RESPONSABILITES

Le ministère de l'Éducation de base (MINEDUB)

Le Ministère via son point focal sera responsable de :

- Fournir la documentation
- Faciliter les réunions avec les parties prenantes concernées
- Organiser l'atelier et fournir un espace de travail
- Commenter et approuver les livrables

La Facilité de la RTIA

La Facilité sera responsable de :

- Contracter et faciliter l'intégration du consultant en fournissant tous les documents et ressources disponibles
- Briefer le consultant en amont de la mission
- Suivre le travail du consultant du début de la mission jusqu'à la clôture
- Agir en tant que personne-ressource principale pour le consultant
- Assurer le contrôle de la qualité des livrables en collaboration avec le point focal du Ministère pour cette consultance

- Partager les livrables avec les principales parties prenantes et contribuer à la gestion des connaissances internes et externes
- Collecter les retours et commentaires des parties prenantes et valider les livrables par toutes les parties
- Évaluer la performance globale du consultant pour ce mandat

Les Consultants

Les consultants auront à :

- Examiner et commenter ces Termes de Référence (TdR)
- S'assurer que tous les livrables sont conformes aux directives formulées lors de la réunion de cadrage de la mission, conformément au calendrier convenu
- Informer immédiatement la Facilité Régionale des Enseignants de toute difficulté dans la mise en œuvre de la mission
- Mettre en œuvre toutes les étapes de la méthodologie validée
- Diriger la phase de démarrage, y compris la revue documentaire et la réunion de cadrage
- Compiler et soumettre le rapport final
- S'assurer que les parties prenantes sont consultées tout au long de la mission
- Se comporter avec le plus haut niveau d'intégrité personnelle et d'engagement envers les normes de conduite requises

La répartition des rôles entre le consultant international et national pourrait être la suivante.

- **Expert international :**
 - Conduire la revue documentaire et les entretiens préliminaires.
 - Analyser les curricula actuels et identifier les opportunités d'intégration du bi-plurilinguisme.
 - Effectuer des observations et entretiens sur le terrain pour recueillir des données qualitatives.
 - Développer le document cadre d'orientation.
 - Participer à l'atelier de validation et intégrer les retours des parties prenantes.
 - Finaliser les livrables en collaboration avec l'expert national.
 - Co-rédiger la note de cadrage et le rapport final.
- **Expert national :**
 - Participer à la revue documentaire et aux entretiens préliminaires
 - Faciliter les interactions avec les parties prenantes locales.
 - Contribuer à l'analyse des curricula et au développement du document cadre d'orientation.
 - Coordonner l'organisation de l'atelier de validation.
 - Assurer la continuité du travail sur place et soutenir l'expert international.
 - Co-rédiger la note de cadrage et le rapport final.

5. PROFIL DE L'EXPERT INTERNATIONAL

Qualification académique

- Minimum niveau master en éducation, linguistique appliquée, ou domaine connexe.

Expérience professionnelle générale

- Minimum 10 ans d'expérience dans le domaine de l'éducation, avec une expertise sur les problématiques du bi-plurilinguisme.

Expérience professionnelle spécifique

- Expérience de mise en œuvre d'activités éducatives intégrant le bi-plurilinguisme
- Expérience avérée dans des consultances similaires, notamment dans des contextes multilingues et multiculturels.
- Expérience dans des pays d'Afrique subsaharienne (Afrique centrale et/ou de l'Ouest)
- Connaissance approfondie des méthodologies de formation des enseignants et des réformes éducatives. Connaissance des pratiques pédagogiques inclusives y compris sensible au genre.

Compétence linguistique

- Maîtrise du français et de l'anglais

Compétences interpersonnelles et générales

- Capacité à travailler en équipe et à communiquer efficacement avec diverses parties prenantes.
- Compétences en renforcement des capacités et en facilitation d'ateliers.
- Expérience dans le dialogue technique et politique, avec une aptitude à naviguer dans des contextes institutionnels complexes.

Atouts

- Expérience de travail au Cameroun
- Expérience de travail avec le projet ELAN et/ou IFADEM
- Anglais professionnel
- Connaissance de l'égalité des sexes et des cadres politiques pertinents, y compris la législation sur l'égalité des chances entre hommes et femmes.

6. COMMENT POSTULER ET PROCESSUS DE SÉLECTION

Vous voudrez bien joindre à votre candidature les éléments suivants :

- votre CV (en utilisant le [format Europass](#)),
- une offre technique et une lettre de motivation d'une page.
- un échantillon de travaux précédents similaires à la mission ci-dessus (1 à 3 échantillons de travaux ; des extraits de livrables complets sont acceptés). Dans chaque cas, vous devez spécifier votre rôle (auteur principal, contributions majeures, contributions mineures, etc.).
- Merci de mentionner clairement en titre de votre courrier et offre notre référence de publication [2024/RCIDBDFDE/12339](#), ainsi que le [PAYS] et la [MISSION]

→ Le taux journalier applicable sera conforme à la grille d'honoraires en vigueur de la Facilité. Il dépendra du statut de l'expert et de son expérience.

→ Veuillez cliquer sur le lien suivant pour postuler : https://expertise-france.gestmax.fr/12339/1/rtia-w1-cam-1-1-introduction-du-bi-plurilinguisme-dans-la-formation-des-eleves-maitres-h-f/fr_FR

Date limite de candidature : dimanche 19 janvier, 11:59 pm Paris Time (UTC+1)

L'évaluation des offres reçues sera basée en particulier sur les critères suivants : (i) le diplôme du candidat, (ii) l'expérience du candidat dans la réalisation de missions pertinentes ou similaires à celles spécifiées dans cet appel à candidatures, (iii) la compréhension par le candidat des attentes de la mission et la méthodologie d'intervention proposée.

« Au sein de la Facilité du RTIA, nous considérons tous les experts comme des personnes uniques et nous nous félicitons de la diversité des expériences qu'ils apportent à notre programme. C'est pourquoi nous appliquons une politique stricte de non-discrimination. Nous pensons que chacun doit être traité de manière égale, indépendamment de sa race, de son sexe, de son identification sexuelle, de son orientation sexuelle, de son origine nationale, de sa langue maternelle, de sa religion, de son âge, de son handicap, de son état civil, de sa citoyenneté, de ses informations génétiques, de sa grossesse ou de toute autre caractéristique protégée par la loi. Si vous estimez avoir été victime d'une discrimination, veuillez en informer l'équipe de l'établissement dans les plus brefs délais. Toute plainte fera l'objet d'une enquête appropriée »